

Application de mesures de sécurité à Puteaux

Suite aux attentats, le mardi 17 novembre, une réunion s'est tenue entre les représentantes des différentes associations de parents d'élèves, des directeurs des établissements scolaires de la ville, du chef de la police municipale, d'un représentant de la police nationale, du responsable de l'ensemble des centres aérés de la ville et des représentants de la mairie.

Le but de cette réunion était de présenter les différentes actions mises en place aux entrées des écoles, collèges et lycées.

La police municipale aura donc pour mission de sécuriser les accès aux différents établissements scolaires de 8h15 à 9h00 et de 16h15 à 17h00 pour l'ensemble des écoles de Puteaux et de 18h à 18h30 pour les écoles Jacotot, Pyramide,

République et Rotonde.

Deux membres de la police municipale seront présents pour rassurer les familles. Le chef de la police municipale rappelle qu'à Puteaux, toutes les entrées des écoles sont surveillées par des caméras.

De plus, la tolérance 0 sera appliquée concernant le stationnement des véhicules à moins de 30 m des accès aux écoles.

Les déplacements hors de Puteaux sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les déplacements intra-communaux restent autorisés.